

Stéphane MONCHAMBERT
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Inscrit au tableau de l'Ordre de Limoges

3, chemin des Versannes

87200 SAINT JUNIEN

Tél : 05 55 43 83 90

Fax : 05 55 02 61 85

FONDATION EUROPE PLUS
Novalis II
35 boulevard Salvador Allende
BP 30275
44818 SAINT HERBLAIN CEDEX

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 30.09.2006

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la fondation d'entreprise EUROPE PLUS tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaires particuliers.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

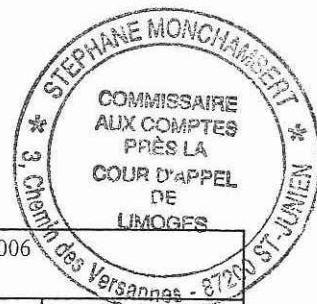
Nous n'avons pas observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux fondateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à SAINT JUNIEN

Le 14 septembre 2007



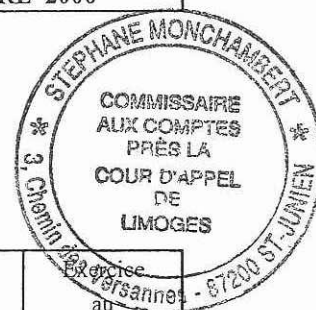
BILAN



Exercice au 30/09/2006

ACTIF	Exercice au 30/09/2006		
	Montant brut	Amort. ou prov.	Montant net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et développement			
Concessions, brevets et droits similaires			
Droits au bail			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes			
Total			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions			
Inst. techniques, mat. out. industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations en cours			
Avances et acomptes			
Total			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Total			
Total de l'actif immobilisé			
STOCKS			
Matières premières, approvisionnements			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Total			
Avances et créances versés sur commandes	675		675
CREANCES			
Clients et comptes rattachés			
Autres créances	155 717		155 717
Total	155 717		155 717
DIVERS			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	133 210		133 210
Total	133 210		133 210
Charges constatées d'avance	5 000		5 000
Total de l'actif circulant et des charges constatées d'avance	294 602		294 602
TOTAL DE L'ACTIF	294 602		294 602

BILAN



PASSIF (avant répartition)	Exercice au 30/09/2006
----------------------------	------------------------------

FONDS PROPRES	
Fonds associatif sans droit de reprise (dont subv. d'in. non renouvelables)	
Fonds associatif avec droit de reprise s'exerçant à la dissolution associative	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	24 076
Subventions d'investissement (renouvelables)	
Provisions réglementées	
Total	24 076

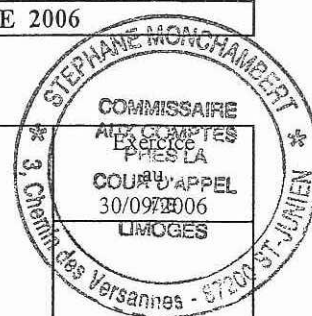
PROVISIONS	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
Total	

FONDS DEBIES	
Fonds dédiés sur subventions	
Total	

DETTES	
Emprunts obligataires	
Emprunts auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Total	
Avances et acomptes reçus sur commandes	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	173 111
Dettes fiscales et sociales	18 916
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	192 026
Produits constatés d'avance	78 500
Total des dettes et des produits constatés d'avance	270 526

TOTAL DU PASSIF	294 602
------------------------	----------------

COMPTE DE RESULTAT



PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue	- biens - services	
	Sous-total	
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		960 818
Cotisations		
Reprise sur provisions, transferts de charges		
Autres produits		530 412
	Total	1 491 230
CHARGES D'EXPLOITATION		
Marchandises	- achats - variation des stocks	
Matières premières et autres approvisionnements	- achats - variation de stocks	
Autres achats et charges externes		1 329 711
Impôts, taxes et versements assimilés		12 923
Salaires et traitements		89 340
Charges sociales		35 180
Dotations d'exploitation	amortissements provisions - sur actif circulant - pour risques et charges	
Autres charges		
	Total	1 467 154
RESULTAT D'EXPLOITATION		(A) 24 076
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilier		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement antérieures		
	Total	
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total	
RESULTAT FINANCIER		(B)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (+/- A +/- B)		(C) 24 076
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(D)
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES		(E)
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		(F)
EXCEDENT OU DEFICIT (+/- C +/- D-E+F)		24 076



ANNEXE

1 PRESENTATION DE LA FONDATION

LA FONDATION D'ENTREPRISE EUROPE PLUS a pour objet de contribuer au renforcement des politiques d'attractivité et de compétitivité de la France, des Etats membres et de l'Union Européenne et à la promotion de l'attractivité des territoires européens.

Les Fondateurs sont : PGA HOLDING (siège social à Paris 75)
ERNST ET YOUNG (siège social à Courbevoie 92)

La Fondation s'articule ainsi autour de plusieurs fonctions :

- L'organisation et l'animation de groupes et d'ateliers de réflexion,
- L'organisation d'évènements de toute nature,
- La diffusion d'informations et la production de supports de réflexion,
- L'organisation de plate-forme d'échanges au profit des principaux acteurs économiques en Europe et en France,
- L'offre de manière permanente ou occasionnelle de tous produits ou de tous services entrant dans le cadre de son objet.

Les ressources de la FONDATION proviennent des versements des Fondateurs, des subventions accordées par les collectivités territoriales (conseils régionaux, conseils généraux et agglomérations), la DIACT, de l'AFI, des entreprises privées et du produit des rétributions pour services rendus.

Le siège de l'Association est à SAINT HERBLAIN, situé NOVALIS II, 35 Boulevard Allende dans les bureaux de Ouest Atlantique

Ouest Atlantique met à disposition un bureau pour la Fondation EUROPE PLUS et a détaché deux personnes de Ouest Atlantique à la Fondation.



Un bureau est mis à disposition par la société ERNST ET YOUNG à Paris pour le délégué Général de la Fondation.

Le Délégué Général de la Fondation est salarié de la Fondation EUROPE PLUS depuis le 1^{er} janvier 2006, du 1^{er} octobre date de la création de la Fondation, il était mis à disposition par la société PGA.

Des conventions ont été signées entre les différentes parties et des factures ont été établies pour les différentes prestations (PGA pour les salaires du délégué Général, OUEST ATLANTIQUE pour les deux personnes détachées à la Fondation).

2 NOTE SUR LES PRINCIPES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité du fonctionnement de la Fondation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode :

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés en appliquant pour la première fois les dispositions des règlements n° 2002-10 et 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable relatifs aux actifs. Compte tenu de leur nature ou de leur montant, les actifs présents au bilan de clôture de l'exercice précédent n'ont donné lieu à aucun retraitement.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :



23 Présentation du compte de résultat

Le compte de résultat ne comporte qu'un seul exercice étant donné que la Fondation EUROPE PLUS a été constitué le 30 août 2005.

L'exercice comptable de la Fondation commence le 1^{er} octobre 2005 et se termine le 30 septembre 2006.

Produits

Les mises à disposition de personnel ne sont pas prises en compte dans les produits.

3 NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DE BILAN

32 Créances diverses

Les créances diverses sont à échéance à moins d'un an.

34 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à un montant de 5 K€. Elles concernent :

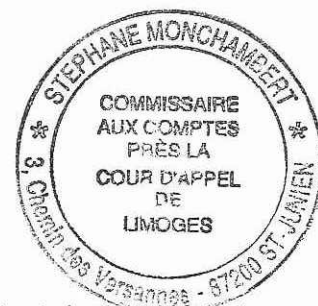
- des fournitures pour 5000 euros.

37 Dettes

Les dettes au 30 septembre 2006 s'élèvent à un montant de 192 K€ et se détaillent ainsi :

• fournisseurs	173 K€
• dettes fiscales et sociales	19 K€
	<hr/>
	192 K€

Les dettes sont toutes à échéance à moins d'un an.



38 Comptes rattachés

Les produits à recevoir sont constitués de produits d'exploitation pour un montant de 156 K€ (voir actif du bilan) et concernent des contributions et cotisations :

• contribution des Régions Pays de Loire, Bretagne et Ile de France	105 K€
• agglomération de NANTES	30 K€
• FEDER	20 K€
• DIVERS	1K€
	<hr/>
	156 K€

Les charges à payer s'élèvent globalement à 182 K€ et se détaillent ainsi :

• fournisseurs, factures non parvenues	173 K€
• dettes à caractère fiscal et social	9 K€
	<hr/>
	182 K€

Les produits constatés d'avance s'élèvent à un montant de 78 K€, il se décompose de la manière suivante :

• DIACT	25 K€
• AFI	33 K€
• ERNST ET YOUNG	15 k€
	<hr/>
	78 K€



4 NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

41 Produits de l'Association

411 Subventions

Les subventions, les versements des fondateurs et les produits des rétributions pour services rendus et la mise à disposition de personnel se ventilent comme suit pour le fonctionnement de l'association

	<u>2005/2006</u>
- Régions	303 K€
- Collectivités locales	25 K€
- Entreprises Privées	470 K€
- Etat DIACT	90 K€
- AFII	336 K€
- Fondateurs	30 K€
- FEDER	20 K€
- Autres produits	216 K€
TOTAL	<hr/> 1 490 K€

Les mises à disposition de personnel s'élèvent à un montant de 15 K€ au 30 septembre 2006. Cette somme correspond à la valorisation temps passé de la personne de OUEST ATLANTIQUE à la gestion de la Fondation EUROPE PLUS. Cette somme n'est pas inscrite dans le compte de résultat.

42 Autres achats et charges externes

Les principales charges sont détaillées ci-après :

	<u>2005/2006</u>
• achats approvisionnements	16 K€
• services extérieurs	1 K€
• autres services extérieurs	1 418 K€



Les charges et les produits sont réparties en deux activités :

- une activité think tank (fonctionnement de la FONDATION) cette activité n'est pas soumise à la fiscalité
- une activité organisation de la conférence LA BAULE 2006 soumise à fiscalité

43 Frais de personnel

	<u>2005/2006</u>
	K€
• salaires et traitements	89
• charges sociales	35
	<hr/>
	124

Le poste "frais de personnel" comprend les salaires et charges du personnel salarié et les indemnités de stages.

AUTRES INFORMATIONS

51 Personnel détaché

La Fondation EUROPE PLUS emploie deux personnes mises à disposition par OUEST ATLANTIQUE.

Le coût des rémunérations charges sociales incluses concernant ces personnes prises en charge par la FONDATION représente 111 K€.